

La Note de Mantes-la-Ville

Magazine municipal de Mantes-la-Ville • Numéro 98 • Novembre - Décembre 2014 • www.manteslaville.fr



13 | Dossier : Buffet Crampon

5 | ÉVÉNEMENT
Téléthon 2014,
Blues sur Seine

9 | FOCUS
1^{er} novembre,
fête de la Toussaint, ...

16 | VIE ASSOCIATIVE
EtCaetera présente
« 1871 - Paris, un peuple »



4 | AGENDA

A vos notes !

5 | ÉVÈNEMENT

Téléthon 2014 : la solidarité est une force !
Blues sur Seine : une 16^{ème} Edition surprenante

6 | ARRÊT SUR IMAGES

8 | VIE DES QUARTIERS

Les CVS en action

9 | FOCUS

Le 11 novembre : la Grande Guerre
La Toussaint : ici et ailleurs...

10 | POINT INFO

- 10. Accueil du Père Verheyde - Actions Anti tags - Mantes-la-Ville Artisanat : Un Tricot pour une bonne cause Elections CNRACL
- 11. Carte Pass Famille : Pensez à la renouveler Inscriptions sur les listes électorales Concours des Villes fleuries

12 | DOSSIER

Buffet Crampon :
une entreprise qui a du souffle !

14 | CULTURE & LOISIRS

Un automne festif

15 | CAMY

La nouvelle vie des déchets : La Camy se réorganise !

16 | VIE DES ASSOCIATIONS

1871 – Paris, un peuple
A l'heure allemande avec le Comité de jumelage
L'incontournable concert de la Sainte Cécile

17 | SPORTS

Les trophées sportifs : Le Palmarés

18 | VIE MUNICIPALE

Date des prochains Conseils Municipaux
Vacances de Noël : Attention aux fermetures des services Municipaux

19 | TRIBUNE LIBRE



EDITO

Votre maire,
Cyril Nauth

Chères Mantevilloises, chers Mantevillois

Il y a plusieurs mois, vous le savez, un recours a été déposé devant le tribunal administratif de Versailles contre l'élection municipale de mars dernier pour tenter de la faire annuler. Les protestataires sont M^{me} Brochot et M. Benmouffok.

Ils ont invoqué deux motifs :

- des différences prétendument manifestes constatées sur 117 signatures d'électeurs mantevillois apposées entre le premier et le second tour
- l'invalidation de 21 bulletins de vote regardés comme blancs ou nuls

Jusqu'à présent, je me suis très peu exprimé sur ce sujet, car j'ai préféré attendre les premiers éléments d'analyse de la justice pour pouvoir le faire. Or, nous les avons depuis le mardi 14 octobre dernier.

En effet, durant cette audience de la mi-octobre, au Tribunal administratif de Versailles, les conclusions du rapporteur public ont été très claires : ce dernier a demandé **le rejet du recours en annulation**.

- Concernant le second motif, le rapporteur public a rappelé que tout bulletin de

vote qui comporte des rayures, des desins ou des mentions doit être considéré comme nul. C'est ce que dit le Code électoral.

- À propos du premier motif, sur les 117 signatures qui avaient été jugées litigieuses et différentes par M^{me} Brochot et M. Benmouffok, seulement 11 signatures (réparties sur 8 bureaux de vote) présenteraient une différence relativement significative selon le rapporteur public. Par ailleurs, alors que M^{me} Brochot et M. Benmouffok laissent entendre (sans jamais avoir osé m'accuser directement de triche) qu'un système de fraude électorale aurait été organisé, aucun élément de preuve n'a été apporté en ce sens.

En revanche, j'ai personnellement mené mon enquête et je me suis rendu chez une quarantaine d'électeurs mantevillois dont les signatures avaient été contestées. Ils m'ont tous délivré des attestations sur l'honneur. Toutes ces personnes ont déclaré sur l'honneur qu'elles ont bien voté aux deux tours de l'élection municipale des 23 et 30 mars 2014, en précisant que les signatures qui figurent

sur les listes d'émargement sont bien les leurs.

À l'heure où nous imprimons ce bulletin municipal, nous n'avons pas encore le jugement qui a été mis en délibéré. Je suis, malgré tout, confiant dans la mesure où annuler une élection municipale pour une dizaine de votes prétendument litigieux reviendrait à nier la légitimité du processus démocratique. C'est, en tout cas, le sens de la démonstration faite par le rapporteur public. Il est donc très probable que le juge administratif suivra les conclusions de ce dernier.

Si la justice et la démocratie ont encore un sens dans notre pays, je suis et je resterai votre maire pour une durée de 6 ans. Quoi qu'il arrive, je continuerai à me battre pour défendre les droits et l'honneur des électeurs. Quoi qu'il arrive, mon équipe et moi-même continuerons à agir pour notre commune et pour le bien de tous les Mantevillois jusqu'à la dernière seconde de notre mandat.



La Note de
Mantes-la-Ville
Numéro 98
Novembre
Décembre 2014

Directeur de la publication : Cyril Nauth | Rédaction : Direction de la communication, Keza'co⁴ : Anne-Laure Besse | Couverture : Denis Gliksman pour Buffet Crampon | Maquette / Exécution : Mine de Créa | Crédits photos : Direction de la communication et des relations publiques, CAMY | N°ISSN : en cours Dépôt légal à parution | Impression : Imprimerie Wauquier - Bonnières | Distribution : Benoit Pascucci, Raphaël Brouette, Diambéré Dembele | Tirage : 10 500 exemplaires | Magazine imprimé suivant la norme environnementale ISO 14001 Encres végétales et papier issu de forêts gérées durablement.

Mantes-la-Ville
Un accord durable

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Samedi (Etat civil et accueil enfance) de 9h à 12h
Fermeture au public de l'Etat civil le jeudi après-midi,
permanence téléphonique assurée.

Mairie de Mantes-la-Ville
Place de la mairie
78711 Mantes-la-Ville
Tél. : 01 30 98 55 49

Attention fermeture de l'accueil enfance une demi-heure plus tôt en fin de matinée, 1h plus tôt en fin d'après-midi ainsi que le samedi matin.

Marché les jeudis et dimanches matin

FC Mantois / Quevilly

Samedi 8 novembre, 18h

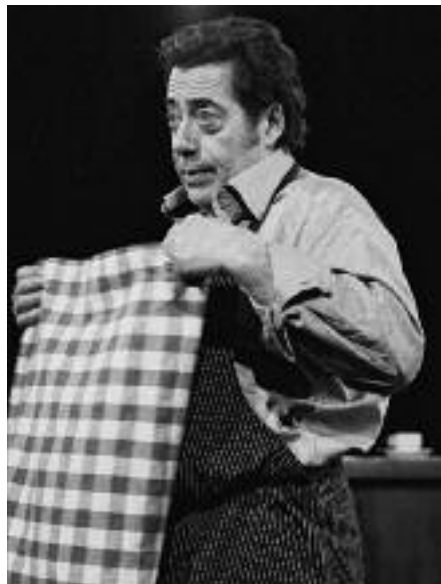
*Stade Aimé Bergeal***Pétanque ... et sentiments !**

(Théâtre)

Samedi 8 novembre, 20h45

Salle Jacques Brel

Tarifs : 15 € / 10 € - Réduction carte Camy

**Cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918**

Mardi 11 novembre, 9h30

*Monument aux morts devant l'hôtel de Ville***Sharon Jones – Scarecrow – Mr. Bo Weavil**

(Concert - Festival Blues-sur-Seine)

Samedi 15 novembre, 19h

Salle Jacques Brel

Tarifs : 25 € / 20 €

« Qui tient la mer, tient le monde »

(Conférence organisée par l'Université Camille Corot, animée par Pierre Royer)

Samedis 15 et 22 novembre, 15h

Institut des Sciences et Techniques des Yvelines – ISTY - Boulevard Roger Salengro
Gratuit**Réunion du Conseil municipal**

Lundi 17 novembre, 20h30

*Hôtel de Ville***Don du sang**

Mercredi 19 novembre, 14h à 19h

*Salle Jacques Brel***L'heure du conte :****Si le blues m'était conté**

Mercredi 19 novembre, 14h

*Bibliothèque des Alliers de Chavannes.*Gratuit sur réservation au 01 30 98 82 20 ou bibliotheque@manteslaville.fr**CharlÉlie Couture - Dirty Dozen Brass Band - Sarah McCoy**

Concert de clôture du festival Blues-sur-Seine

Samedi 22 novembre, 19h

Salle Jacques Brel.

Tarifs : 25 € / 20 €

Concert de la Ste Cécile : Moulin Rouge

Présenté par l'ensemble orchestral de Mantes-la-Ville

Dimanche 23 novembre, 15h30

Salle Jacques Brel.

Tarif : 5 €

**Les génies de la science**

Exposition prêtée par la Bibliothèque départementale des Yvelines

Du 25 novembre au 17 décembre

*Bibliothèque municipale des Alliers de Chavannes. Aux heures d'ouverture de la bibliothèque et sur rdv pour les groupes.***Sing dating to Beatles**

Vendredi 28 novembre, 21h

*Comptoir de Brel. Gratuit.***FC Mantois / Ivry**

Samedi 29 novembre, 18h

*Stade Aimé Bergeal***Si ça te chante**

Karaoké live animé par le groupe For What

Samedi 29 novembre, 21h

Comptoir de Brel. Gratuit.**L'incroyable destin de René Sarvil**

(Cabaret burlesque)

Dimanche 30 novembre, 16h

Salle Jacques Brel

Tarifs : 15 € / 10 € - Réduction carte Camy

La magie de Lilly Pop

(spectacle de magie)

Vendredi 5 décembre, 19h

*Comptoir de Brel. A partir de 4 ans.*Gratuit sur inscription au 01 30 98 82 20 ou bibliotheque@manteslaville.fr**Slam et musique**

(scène ouverte poétique intergénérationnelle animée par Eva DT et Ramdamslam)

samedi 6 décembre, 15h

*Comptoir de Brel. Gratuit.***Chant d'auteur XV (1 voix, 1 guitare, 1 public)**

samedi 6 décembre, 21h

*Comptoir de Brel. Gratuit.***1871, Paris un peuple**

(Comédie musicale présentée par l'association EtCaetera)

Samedi 13 décembre, 20h30 et

dimanche 14 décembre, 15h

Salle Jacques Brel.

Tarifs : 13 € / 8 €

**Inondations de la Seine : réalité du fleuve aménagé ou caprices de la nature ?**

(Conférence organisée par l'Université Camille Corot, animée par Daniel Yon, ingénieur, docteur en écologie)

Lundi 15 décembre, 14h

*Comptoir de Brel***Réunion du Conseil municipal**

Lundi 15 décembre, 20h 30

*Hôtel de Ville***Les arts traditionnels de la Chine**

(Conférence organisée par l'Université Camille Corot, animée par Jiamei Lochon, professeur en commerce international et langues vivantes)

Mardi 16 décembre, 14h

*Comptoir de Brel***FC Mantois / Calais**

Samedi 20 décembre, 18h

Stade Aimé Bergeal**Grand loto**

(organisé par l'association Zodiaque, sport, culture)

Dimanche 4 janvier, 14h

Téléthon : Mantes-la-Ville se mobilise !

Les 5, 6 et 19 décembre prochains, le Comité des fêtes organise pour la première fois la participation collective d'une douzaine d'associations de la ville sur le « Village du Téléthon ». Tous les bénéfices des animations seront reversés au Téléthon.

Nathalie Pereira, présidente du Comité des fêtes, précise « J'ai soumis l'idée de faire quelque chose tous ensemble et pas de manière individuelle. C'est beaucoup plus fédérateur ! Jeunes et anciens se retrouvent dans la bonne humeur au profit d'une bonne cause. »

Divers lieux seront investis les 5 et 6 décembre prochains :

- un petit-déjeuner sera servi à l'Hôtel de Ville le 5 pour lancer l'évènement
 - au CAMV omnisports : le 6 un tournoi de hand et des démonstrations de karaté, judo etc.
 - à la piscine Aquasport : des baptêmes de plongée, avec photos, pour 5€ (enfants de plus de 8 ans)
 - au CAMV Hand : vente de thé, gâteaux et t-shirts avec Urban Médiation le 6
 - Loisirs et solidarité des retraités : belote à la salle Maupomet
- Le « Village du Téléthon » se tiendra le vendredi 19 décembre à partir de 17h à la salle Jacques Brel.

Vous pourrez faire des dons à diverses associations, qui les reverseront au Téléthon : danse, chant, sport, artisanat, loto, quizz, de nombreuses activités seront proposées aux Mantevillois avec des associations comme EtCaetera, Nouvelle génération, Authentik, Secours populaire, Arts mantevillois, Mordre la vie, Tous ensemble, La Toile, UFC Que Choisir, Comité de jumelage, Mantes Artisanat.

Pour clôturer en beauté cette journée, un spectacle composé de chants, danses et défilés de mode aura lieu à partir de 20h (5€).

Téléthon : www.afm-telethon.fr



Blues sur Seine : une 16^e édition festive !

Du 7 au 22 novembre, le festival Blues sur Seine s'installe en particulier à Mantes-la-Ville. Un programme haut en couleurs : concerts, expositions, actions culturelles éducatives et sociales...

Pendant deux semaines, plus de 140 manifestations se dérouleront dans une centaine de lieux différents... et 60 groupes se produiront sur scène. À Mantes-la-Ville, des têtes d'affiche sont à l'honneur pour deux soirées concert à la salle Jacques Brel.

Samedi 15 novembre, 19h : soirée spéciale « Blues'n'soul party »

Sharon Jones & The Dap Kings, Scarecrow, Mr. Bo Weavil.

Samedi 22 novembre, 19h : soirée spéciale « New Orleans Spirits »

CharlElie Couture, Dirty Dozen Brass Band, Sarah McCoy. Tarif 20/25€. Renseignements et réservation : 01 30 92 35 38 contact@blues-sur-seine.com www.blues-sur-seine.com

Si le blues m'était conté ... dans les écoles

Menés par un intervenant professionnel, des ateliers d'initiation musicale (blues, gospel) seront organisés dans les écoles de la Sablonnière (classe de CE2) et Maupomet (CM1-CM2) entre septembre et novembre. La restitution de ces ateliers se déroulera en 1^{ère} partie du spectacle de Pierre et le loup... et le Jazz le 18 Novembre à 10h à l'ENM de Mantes-la-Jolie (à partir de 5 ans).

Si le blues m'était conté... à la bibliothèque

Le 19 novembre à 14h, un conte sera animé par les bibliothécaires. A partir de 8 ans, sur réservation auprès



des bibliothécaires au 01 30 98 82 20 ou bibliotheque@manteslaville.fr

Et aussi... « Bars en Seine »

Vendredi 14 novembre à 20h : Mr Bo Weavil à la Villa. Dîner-concert.
Samedi 15 novembre à 23h : The Reverend Peyton's Big Damn Band au Salengro.
Entrée gratuite

Retrouvez tout le programme sur www.blues-sur-seine.com



MAXIME LE FORESTIER : 40 ANS DÉJÀ !

Un beau cadeau pour l'ouverture de la saison culturelle Maxime Le Forestier a présenté son dernier album samedi à la salle Jacques Brel. Devant un public fidèle et toujours nombreux, ce fut un moment magique empreint de nostalgie et de bonheur pour tous ses fans.



L'USINE À SONS

Depuis 10 ans, l'usine donne du son ! Lors de sa soirée anniversaire 4 groupes ont fait le Show ! Parmi eux, *Les Cons qui s'adorent* ont donné le ton ! Un aboutissement pour ce groupe Rock et pour cette structure culturelle devenue incontournable pour les musiciens et chanteurs de l'agglomération.



ETCAETERA

Une sacrée soirée ! Pour son 10^{ème} anniversaire, l'association EtCaetera a sorti le grand jeu ! Un rendez-vous important pour cette chorale qui est composée de près de 70 voix de tout âge. Ce fut l'occasion pour le public de découvrir un répertoire varié de la chanson française.

KID MANOIR

Plein succès pour le spectacle jeune public « Kid Manoir » qui s'est joué à la salle Jacques Brel le 18 octobre dernier pour le grand plaisir de tous. Potion magique, bague enchantresse et musiques envoûtantes ont séduit enfants et parents venus nombreux à cette occasion.



LE BON RYTHME

Rentrée scolaire réussie cette année encore malgré les craintes !
2542 Mantevillois ont retrouvé le chemin de l'école.

Cette année, 2 classes supplémentaires ont été ouvertes : l'une à la maternelle des Merisiers, et l'autre à l'école élémentaire Jean Jaurès.

La nouveauté du mercredi : la municipalité a mis en place 3 navettes pour assurer le transfert de 175 écoliers après l'école vers les centres de loisirs les Pom's et la Ferme des Pierres.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Cette année encore, le forum a fait le plein avec plus de 90 associations.

Les Mantevillois ont pu choisir et découvrir des activités. Et c'est lors de cet événement incontournable de la rentrée que la municipalité a choisi de récompenser les sportifs qui se sont distingués.



COMMÉMORATION

Lors de la journée nationale des Harkis le 24 septembre dernier, Cyril Nauth leur a rendu hommage et a déposé une gerbe au monument aux morts.



OCTOBRE ROSE

L'opération Octobre Rose a lancé sa campagne de sensibilisation sur le dépistage du cancer du sein. Les 6 et 7 octobre derniers, les CVS Le Patio et l'Arche-en-Ciel ont organisé un espace d'échange pour le public.

Les centres de vie sociale (CVS) à votre disposition

CVS LE PATIO

Evènements

- Repas partagé avec l'ALSH la Bulle : le 26 novembre à 12h
 - Esprit de Noël : 17 décembre
 - Repas de Noël : 18 décembre - 12h
 - Stage arts plastiques : du 22 au 24 décembre - 14h à 17h
 - Sortie au Grand Rex à Paris et marché de Noël : 13 décembre de 9h à 18h. Début des inscriptions à partir du 2 décembre, à 17h. Pour les adultes, les cours de Zumba / Gym se tiendront les jeudis de 18h30 à 20h30, hors vacances scolaires. Ouverts à tous, animés par l'association Temps danse. Les cours de zumba et gym se déroulent à la Ferme des Pierres et sont animés par l'association Etats de danse
- De plus, la Bulle peut accueillir 24 enfants de 5 ans et demi à 13 ans, habitant le quartier du domaine de la Vallée. Plusieurs

autres activités pour les enfants y ont lieu pendant l'année.

Le CVS assure également une fonction sociale :

- Permanence d'une assistante sociale : mardi de 9h à 12h (sur rendez-vous au 01 34 97 80 80)
- Mission locale du Mantois, qui accueille les 16/25 ans pour les aider dans leur recherche d'emploi. Mercredi de 9h à 12h (sur rendez-vous au 01 30 94 23 44).
- Yvelines Médiation : permanence de M^{me} Louisa OUZERI, les lundis de 9h à 17h (sur rendez-vous au 06.95.49.15.10)
- Emmaüs Habitat : permanence de M^{me} Perani, conseillère en économie sociale familiale chaque lundi (9h/12h) sur rendez-vous (Tél. : 01 34 30 82 33).

Renseignements au 01 30 98 30 25

CVS ARCHE-EN-CIEL

Evènements

- La semaine de contes « les Manteries » se déroulera :
 - le 28 novembre à 16h00 : pour les 9 mois-3 ans, « les Dou-dous » (Cie Graines de cailloux)
 - le 3 décembre à 15h30 : pour les 3-10 ans : « à vos baguettes » avec la Fée aux paillettes d'or - Contes et magie (Cie Eclats de Rêves)
 - le 5 décembre à 18h30 : « Miss you Mama » pour toute la famille (à partir de 5 ans) - Conte musical (Cie Maz Plant out)
- Les spectacles seront suivis d'un temps convivial. Entrée libre mais inscription obligatoire au 01.34.78.40.33
- La sortie famille de Noël aura lieu le 29 novembre : « Merlin » au théâtre du Gymnase à Paris. Nombre de places limité (sur inscription également).

- Repas de Noël le vendredi 19 décembre.

Pour les adultes :

- Couture, échange de savoirs (broderie, crochet...), arts plastiques, gym douce, danse africaine, cours d'informatique, soirées jeux, marche nordique...
- Association lesrondesmantes : atelier cuisine

Renseignements au 01 30 98 78 49.

- Accueil collectif de mineurs (6-17 ans) au Centre de loisirs (périodes scolaires les mercredis / samedis et vacances)
- Accueil jeunes +13 ans : animations culturelles et sportives variées

Tél. 01.30.98.40.33

CVS AUGUSTIN SERRE

Evènements

- La fête de fin d'année pour les adhérents du CVS (individuels et familles) le 13 décembre l'après-midi
 - Après-midi jeux de société avec les familles du quartier le 20 décembre.
 - Sortie familiale le 6 décembre au Grand Rex à Paris
- Pour adultes : mosaïque, broderie, tricot, couture, cuisine, gym douce, informatique...

Les temps parents-enfants :

- Une après-midi jeux par trimestre avec Le Temps du Lude
- Espace ludothèque (hors vacances scolaires) le mardi de 16h à 18h30
- ALSH pour les enfants de 6 à 13 ans (périodes scolaires et vacances)
- Pour les 11-17 ans : accueil de loisirs sur le CVS le mercredi de 13h30 à 16h30
- Pour les 14-25 ans : foot en salle au gymnase Bergeal le mercredi de 16h30 à 18h30

Tél. 01 30 98 45 46

Dans le cadre du renouvellement de projet social, les CVS organisent des réunions d'échange avec les habitants. La prochaine aura lieu au Patio : le 4 novembre à 18h

11 novembre, jour de mémoire

Le 11 novembre est une fête nationale française au cours de laquelle on commémore la signature de l'armistice qui mit fin à la première guerre mondiale.

Après l'Autriche-Hongrie le 4 novembre, c'est au tour de l'Allemagne de capituler le 11 novembre 1918. L'armistice est alors signé, à Rethondes, suspendant ainsi les hostilités. La paix sera définitivement signée le 28 juin 1919, avec la signature du traité de Versailles.

La première guerre mondiale reste dans la mémoire collective comme l'exemple d'une guerre atroce qui fit dix millions de morts et à laquelle participèrent plus de 20 millions de soldats dont beaucoup rentrèrent mutilés dans leur chair et dans leur esprit. C'est pourquoi la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 est empreinte de gravité. Le souvenir d'une guerre ressentie



comme cruelle et absurde par ceux qui la firent, les « poilus », reste très présent dans les esprits, un siècle plus tard.

Pour rappeler le sens du sacrifice de leurs camarades, les anciens combattants font de la commémoration du 11 novembre un moment fort de la vie publique française. En 1920,

on honore pour la première fois le soldat inconnu, dont le cercueil est placé sous l'Arc de Triomphe. En 1922, la date du 11 novembre est décrétée fête nationale. Cette fête est l'occasion de rassembler les élus et la population autour du monument aux morts.

« FLEUR D'OR » OU FLEUR DE LA TOUSSAINT

Chrysanthème vient du grec « khrusas » qui signifie or et « anthemon » qui veut dire fleur.

Un nom parfait pour une fleur qui, à son origine, n'existait que de couleur dorée. Aujourd'hui, le chrysanthème existe sous une vingtaine d'espèces, annuelles ou vivaces, et plus d'un millier de variétés ou d'hybrides. En France, 95 % de la production annuelle est vendue la semaine du 1^{er} novembre, 97 % sont destinés aux cimetières, contre seulement 3 % pour les jardins. Le chrysanthème représente le lien très étroit avec l'amour et le souvenir. Pour les catholiques, il symbolise la paix et l'éternité. Sa floraison tardive lui permet de détronner les autres fleurs et d'embellir les tombes dès le milieu du XIX^e siècle.

1^{er} novembre, fête de tous les saints

La fête de la Toussaint ne tire pas son origine des textes bibliques, comme Noël, Pâques ou encore la Pentecôte. Avant de célébrer tous les saints, elle a été instituée par l'Église pour honorer les premiers chrétiens morts martyrs.

Au IV^e siècle, l'église grecque la situe le premier dimanche après la Pentecôte. En transformant le Panthéon de Rome en église Sainte-Marie des martyrs au VII^e siècle, l'Église catholique substitue le culte des saints au culte des divinités romaines. C'est à cette occasion que la fête de la Toussaint est établie. Elle en vient à la fixer le 1^{er} novembre pour résister à la fête païenne du Samhain (« fin de l'été »). C'est avec Charlemagne que la Toussaint est instaurée, tandis que son fils Louis Le Pieux la généralise en France en 835. En 1580, le pape Sixte IV fait de la Toussaint une grande fête chrétienne.

La commémoration des âmes défuntes, établie par l'Église, a lieu le 2 novembre. Cependant, parce que la Toussaint est un jour férié, il est plus facile de se rendre au cimetière ce jour-là !



MANTES SUD

Bienvenue au Père Verheyde

Depuis le 1^{er} septembre, le Père Verheyde est curé du groupement paroissial de Mantes Sud.

M. l'Abbé, pouvez-vous vous présenter ? Quel a été votre parcours ?

Originaire du Nord, je suis né dans une famille de 10 enfants, issue du milieu ouvrier. Titulaire d'un bac électrotechnicien, j'ai travaillé deux ans avant d'être appelé par le Seigneur à 21 ans. Je suis entré dans la communauté Notre Dame de la Sagesse en 1979. J'étudie la philosophie et la théologie avant d'être ordonné prêtre le 12 avril 1987 à Gournay-en-Bray en Normandie où je suis resté quatre ans. Après un passage de quinze ans à Blainville-Crevon, j'ai été affecté à Montfort l'Amaury, où je suis resté neuf ans. Je m'occuperai désormais de 9 paroisses.

Quels sont vos projets, vos actions, vos objectifs ?

Découvrant totalement mon groupement paroissial, ma priorité est de connaître Mantes-la-Ville et ses habitants. Mes prédécesseurs ont beaucoup travaillé ici, et je cherche à m'inscrire dans la continuité de ce qui a été fait. Je serai à l'écoute des Mantevillois, soucieux de répondre au mieux à ce que Dieu attend de moi. De plus, cette ville dispose d'une forte dimension œcuménique ; il y a une présence protestante et une communauté musulmane qui nécessiteront certainement des rencontres interreligieuses. Avec le Père Marc Olivier, qui dirige le patronage, j'espère aussi



pouvoir développer l'aspect social de ma mission au sein du groupement paroissial de Mantes-Sud.

Mon véritable objectif est de faire connaître et de faire aimer le Christ, Notre Sauveur. Considérant que la liturgie est évangélisatrice, j'attache une grande importance à la messe et à la vie sacramentelle en général. Je prêterai d'ailleurs une attention particulière à ceux qui se convertissent, les catéchumènes, car ils découvrent le Christ tout en découvrant la foi.

Opération zéro tag

Les services voirie de Mantes-la-Ville effacent gratuitement les dégradations de votre façade. Pour cela, il est possible de venir en mairie faire votre demande. Mais il se peut qu'un formulaire ait été déposé dans votre boîte aux lettres si un agent a constaté une dégradation. Une fois le formulaire validé, deux personnes du service voirie se déplacent chez vous pour réaliser l'intervention.



« A certains endroits, nous n'avons pas les moyens matériels nécessaires pour remettre le mur à l'identique. Nous n'avons par exemple que deux teintes de peinture à disposition : beige et blanc » précise Pascal Duchaussoy, responsable du service voirie. « De même que si le support est plastique ou PVC, nous ne pouvons intervenir car nous risquons de dégrader le support. » Depuis mai 2014, 26 interventions ont été menées auprès des habitants et le service reçoit en moyenne une demande d'effacement par jour.

PENSEZ AUX ÉLECTIONS CNRACL EN 2014

La CNRACL (caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales) se renouvelle entre le 20 novembre et le 4 décembre (à 18h) par correspondance ou par internet. Vous êtes invités à vérifier votre inscription auprès de la mairie, et votre adresse sur www.cnrACL.fr ou www.mon.service-public.fr. Pour tous renseignements, contactez le 05 56 11 33 33.

UN TRICOT POUR LA BONNE CAUSE

Cette année, en partenariat avec Innocent (les smoothies), qui soutient Les Petits Frères des Pauvres pour venir en aide aux seniors isolés, MANTES LA VILLE ARTISANAT organise un **Café Tricot le Samedi 8 Novembre 2014 de 14H00 à 17H30 à la Maison des Associations (GECI) Rue de Monchauvet**. Le matériel est fourni. Renseignements au 06 67 79 98 69.

Obtenir une première fleur en 2015

Le 23 septembre dernier, un jury composé de professionnels des espaces verts, accompagné du Maire, a réalisé un parcours d'observation dans la ville destiné à se prononcer sur les récompenses qui seront attribuées en décembre prochain.

Michel Glanard, responsable des espaces verts, explique, « cette année, nous nous sommes inscrits aux Trophées du thème « entrée de ville » avec Mantes-station, la mairie fleurie, le bâtiment public fleuri avec la salle Jacques Brel, le trophée de l'eau dans les espaces verts avec le Moulin des Rades et enfin celui des jardins partagés avec les jardins familiaux de Chantereine ».

Depuis 2010, Mantes-la-Ville s'inscrit et reçoit des récompenses : en 2012, la 2^e place et le prix du thème « rues et places en habits de nature » ; en 2013, la première place, le prix de la mairie fleurie et le prix d'excellence des jardiniers.



Cette année, la Ville s'est réinscrite pour être classée « hors-concours » et prétendre au niveau national à une fleur en 2015.

Janvier, mois de renouvellement de la Carte Pass Famille !

En début d'année civile, le service « Accueil Enfance » doit récupérer les documents nécessaires au renouvellement du Pass Famille, sur la base des revenus 2013 :

- Un justificatif de scolarité pour les enfants de plus de 16 ans,
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois en cas de changement de domiciliation,
- **En cas de séparation** : le jugement de divorce ou de séparation

■ **Pour les familles percevant des prestations CAF** : vous devez compléter le document « Autorisation d'Accès à la base de données CAFPRO ».

■ **Pour les familles ne bénéficiant d'aucune prestation versée par la CAF** : une attestation de non-attribution de la CAF, les photocopies des justificatifs nécessaires au calcul des ressources dont l'avis d'imposition complet de l'année N-2, et les copies



des pages des états civils des parents et des enfants à charge du livret de famille.

Inscription sur les listes électorales

En cas de déménagement récent, pensez à signaler votre changement d'adresse et à vous inscrire sur les listes électorales avant le **31 décembre 2014** pour pouvoir voter aux élections en 2015 :

- Soit en se rendant en mairie,
- Soit par courrier recommandé envoyé à la mairie,
- Soit par internet, en utilisant le téléservice proposé par mon.service-public.fr.

Dans tous les cas, vous devez présenter les pièces suivantes :

- Formulaire cerfa n°12669*01 de demande d'inscription (pour une démarche sur place ou par courrier),
- Passeport ou carte nationale d'identité valide,

- Un justificatif de domicile.

Cas particuliers : inscription l'année de l'élection

- Si vous avez eu ou aurez 18 ans entre le 1^{er} mars 2014 et le 1^{er} mars 2015, vous bénéficiez d'une inscription automatique sur les listes électorales en raison de votre recensement pendant la période légale.
 - Déménagement pour des motifs professionnels et fonctionnaire admis à la retraite après le 1^{er} janvier,
 - Militaire retournant à la vie civile après le 1^{er} janvier,
 - Acquisition de la nationalité française après le 1^{er} janvier,
 - Recouvrement de l'exercice du droit de vote après le 1^{er} janvier.
- Pour plus de renseignements, www.manteslaville.fr**

Buffet Crampon, leader mondial des clarinettes

« EXCELLENCE, TRADITION, VIRTUOSITÉ... »

La fabrication d'instruments à vent est un savoir-faire qui remonte à 1825. Le luthier Denis Buffet-Auger installe son atelier en plein coeur de Paris et se fait connaître très vite dans le monde musical en fabriquant d'excellentes clarinettes à 13 clés. En 1850, les ateliers Buffet Crampon s'installent à Mantes-la-Ville. Les ateliers se modernisent au fil du temps en adaptant leur technologie, sans s'éloigner de la qualité de finition originelle. Bien plus tard, en 1981, Buffet Crampon entre dans le célèbre groupe Boosey & Hawkes de Londres.

En 1994, Buffet Crampon crée Green LinE et dépose la marque. Elle désigne une gamme d'instruments réalisés à partir d'un matériau composite fait d'ébène du Mozambique reconstitué qui permet de conserver 100% des propriétés acoustiques et assure une fiabilité et une longévité incontestable aux instruments.

En 2008, l'acquisition de l'usine historique de fabrication de clarinettes située à la Couture Boussey (Eure) permet d'étendre la capacité de production de Buffet Crampon et de lancer une nouvelle clarinette d'étude haut de gamme.

En 2010, la marque poursuit sa stratégie d'indépendance industrielle et grâce à l'acquisition d'une usine en Allemagne (Markneukirchen) peut développer de nouveaux modèles de hautbois et de clarinettes d'étude. Le groupe continue sa croissance dans le monde des instruments à vent avec l'entrée de deux nouvelles marques : W. Schreiber (clarinettes et bassons) et Julius Keilwerth (saxophones).

En 2012, le Groupe Buffet Crampon devient Buffet Group. Depuis, la naissance des clarinettes « Divine », des hautbois « Orfeo » et du saxophone « Senzo » viennent compléter la gamme d'instruments.



UN TRAVAIL D'ORFÈVRE

Dans le secret des ateliers, de génération en génération, les maîtres luthiers ont appris la précision de chaque geste nécessaire à la fabrication d'instruments de référence. Ce travail manuel donne une âme à chacune des clarinettes, clarinettes basses, saxophones, hautbois et bassons Buffet Crampon.

Avant d'être envoyés aux quatre coins du monde, tous les instruments - qu'ils soient d'étude ou professionnels - sont évalués et testés afin de vérifier leur sonorité unique et la rondeur exceptionnelle de leur timbre. Si les « essayeurs » de la maison (tous excellents musiciens professionnels) ne sont pas satisfaits de la pureté sonore ou de l'homogénéité d'un instrument, celui-ci sera retravaillé jusqu'à satisfaction totale... ou détruit. Les instruments ont, en moyenne, une durée de vie de 20 ans.

MULTIPLIER LES PARTENARIATS

Orchestres philharmoniques de renom, musiciens du monde entier, conservatoires... Les Bois Buffet Crampon se retrouvent chez un public varié.

« Nous essayons d'enrichir notre réseau et, tant que faire se peut, de le diversifier. Ainsi, l'association Orchestre à l'école, créée par le syndicat des instruments de musique, incite-t-elle à développer la formation d'orchestres au sein des écoles et peut financer l'achat d'instruments de musique. A mon sens, tous les leviers sont bons pour rapprocher les enfants de la musique, et ce, dès le plus jeune âge » conclut Jérôme Perrod.



Qui est Jérôme PERROD ?

Jérôme Perrod, diplômé de Polytechnique et des Ponts & chaussées, a passé plus de 25 ans à développer les activités et à dynamiser les opérations de sociétés internationales porteuses de marques professionnelles et grand public et possédant des empreintes industrielles très internationalisées. Après avoir travaillé 3 ans dans le conseil en stratégie chez M2i, il rejoint le groupe équipementier automobile Valeo en 1990. Il met ensuite, à partir de 1996, à profit cette expérience au sein du Groupe familial allemand WIL0 SE pendant 12 ans et y rejoint le directoire. Entre 2008 et 2014, Jérôme Perrod entre au Comité Exécutif de

Arc International, verrier leader mondial des arts, et allie ainsi expertise industrielle et savoir-faire d'excellence, animant les marques mondiales leaders que sont Luminarc, Arcoroc, ou encore Cristal d'Arques ou Chef et Sommelier. En charge de l'innovation et des nouveaux produits, il développe des partenariats artistiques importants et originaux. Il devient en juillet 2014 Président du Directoire de Buffet Group. « *Je me réjouis de rejoindre cette formidable entreprise, multi-centenaire, pour la conduire dans une nouvelle étape de sa croissance* » a-t-il déclaré.

La Note : Chargé de 200 ans d'histoire, quelle est la philosophie de Buffet Group ?

Jérôme Perrod : Les valeurs de notre Groupe (9 marques aujourd'hui) reposent sur l'excellence, le savoir-faire et la capacité d'innovation. Nous croyons aussi profondément au talent de nos collaborateurs et à un dialogue permanent avec nos amis musiciens du monde entier. C'est pourquoi nos marques, capital essentiel de Buffet Group avec nos collaborateurs, ont toutes en commun l'excellence artistique, l'exigence de la perfection, la beauté et la personnalité musicale des instruments.

La Note : Que fabriquez-vous et pour quel public ?

J. P. : Nous avons quatre sites de production en France et en Allemagne. Sur le site de Mantes-la-Ville (200 salariés) nous fabriquons intégralement les Bois : clarinettes, hautbois, saxophones, bassons, cors anglais. Côté cuivres, ils sont fabriqués en Allemagne : trompettes, trombones, tubas, cor d'harmonie... Ces instruments sont destinés aux orchestres philharmoniques, aux musiciens du monde entier, de l'artiste d'exception à l'élève du conservatoire. La fabrication des instruments est une habile combinaison d'interventions manuelles, nécessitant de nombreuses

heures de travail sur le bois et sur le métal, et des centaines d'opérations d'usinage automatisées ou semi-mécanisées sur des machines ultra-performantes pour assurer un niveau de qualité irréprochable et constant.

Tourneur sur bois, ponceur, passeur de perce, clétier, soudeur, essayeur... chaque instrument passe entre les mains expertes de plusieurs dizaines d'artisans.

La Note : Que dire du rayonnement économique de Buffet Group ?

J. P. : Avec 80 M€ de chiffre d'affaires, nous sommes aujourd'hui le deuxième acteur mondial (après Yamaha) dans la manufacture d'instruments à vent avec 750 collaborateurs issus de 12 nationalités différentes. Nous sommes très fiers de fabriquer 90% de nos instruments en France et en Allemagne et de les distribuer dans le monde entier.

94% de notre CA est réalisé en dehors du territoire français car aujourd'hui notre réseau mondial de distribution est puissant avec 4 filiales aux Etats-Unis, Japon, Chine et Allemagne. Nos instruments sont vendus dans plusieurs centaines de magasins de musique en Europe, Asie-Océanie et Amérique du Sud. Le Venezuela, par exemple, est très demandeur. Pays très actif sur le plan musical, et notamment dans le milieu scolaire, il développe des programmes d'éducation musicale volontaristes.



Jérôme Perrod

INTERVIEW

La Note : Quelles sont vos ambitions, vos perspectives d'évolution ?

J. P. : Nous sommes très attachés à continuer à développer la personnalité propre de nos marques. Les instruments qui sortent de nos ateliers sont des produits haut-de-gamme qui peuvent valoir jusqu'à 10 000€. Nous souhaitons conserver notre savoir-faire exceptionnel et mettre tous les moyens en oeuvre pour accélérer le développement en Europe et à l'international. Deux vecteurs principaux : les pays émergents (Asie, Amérique latine) et la vente de cuivres avec le rachat de B&S il y a deux ans.

Les cigales chantent à Mantes-la-Ville !

« PÉTANQUE... ET SENTIMENTS »

Samedi 8 novembre – 20h45

Écrite et jouée par Bernard Pinet, cette pièce est une comédie à la fois tendre et désopilante qui s'adresse à tous les publics. Seul en scène, l'acteur au talent inouï endosse les rôles de 15 personnages hauts en couleur existant par la magie du verbe.

Patron d'un bistrot de village, cet homme débonnaire reçoit une clientèle hétéroclite. Au cœur des débats, la vie, l'amour, l'espoir, les uns et les autres, la tendresse et l'au-delà, se reflètent avec humour dans le miroir des boules de ce curieux « *Philosophe bistrologue* ». La pétanque n'est qu'un prétexte pour parler d'amour... Cette comédie ponctuée de rigolades récurrentes déjoue la corrida humaine... On rit, on sourit, on s'émeut... Un grand moment de théâtre !



« L'INCROYABLE DESTIN DE RENÉ SARVIL »

Dimanche 30 novembre – 16h



« *Le Plus Beau Tango du monde* », « *Adieu, Venise provençale* », « *Le chapeau de Zozo* »... Autant d'airs restés dans les mémoires. Mais qui se souvient aujourd'hui, de leur auteur, René Sarvil, parolier de Vincent Scotto ? Après le succès d'Un de la Canebière,

la troupe de théâtre Les Carboni emmenée par Ali Bougheraba récidive avec cette comédie musicale en rendant hommage à cet artiste injustement oublié.

Vous y découvrirez cinq jeunes artistes capables d'interpréter des chansons du début du XX^e siècle et de danser aussi bien qu'ils chantent, réservant parfois de jolis moments d'émotion. Dans un théâtre aux murs nus, des acteurs découvrent, au fond d'une vieille malle, un livre retraçant la vie de René Sarvil (1901-1975). Véritable bain de jouvence, on en sort avec une irrésistible envie de chanter et de danser.

Ces deux spectacles se tiendront à la salle Jacques Brel

Plein tarif : 15 € - Tarif abonné : 10 € - Réduction avec la carte CAMY de 5 € sur le plein tarif.

Renseignements et réservations - Direction des affaires culturelles

Tél. 01 30 98 55 46 – culture@manteslaville.fr

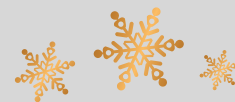
Petites histoires de cirque



Cette année, c'est la compagnie « Le cirque dans les étoiles » qui émerveillera les enfants.

A leur façon, ces artistes rendent hommage aux cirques d'antan, avec humour et légèreté. « Tel est le miracle du cirque », ainsi commence le texte ; vous voilà « transporté » dans un monde merveilleux. *Alors avancez mes'dames et mes'sieurs, avancez dans le plus beau des cirques : le Cirque dans les Etoiles !*

Séances gratuites réservées aux enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de Mantes-la-Ville, à la **salle Jacques Brel les 2, 4 et 5 décembre.**



UNE FIN D'ANNÉE FESTIVE POUR LES ENFANTS

Chalets gourmands, spectacles de marionnettes, temps festifs et conviviaux, les équipes des structures de la petite enfance se mobilisent pour les tout-petits les 12, 15, 16, 18 et 19 décembre.

AU COMPTOIR DE BREL

I Sing Dating to Beatles

28 novembre - 21h

Beatlemania ! Fan des 4 garçons dans le vent ou simplement des sixties, la soirée est à vous !

I Si ça te chante

29 novembre - 21h

Karaoke live animé par le groupe For What.

I Le monde magique de Lilly Pop

5 décembre – 19h

Un mélange de féerie et d'humour où les enfants deviennent acteurs et magiciens. Pour petits et grands (dès 4 ans). En partenariat avec la CAMY. Sera suivi d'un buffet salé/sucré : vos préparations et boissons seront les bienvenues ! Sur réservation auprès des bibliothécaires. Tél. : 01 30 98 82 20 bibliotheque@mairie-manteslaville.fr

I Slam et musique

6 décembre - 14h30

Scène ouverte poétique intergénérationnelle autour de l'écriture et de l'expression orale. Débutants bienvenus ! Inscriptions sur place.

I Chant d'auteur XV

6 décembre - 21h

Talents confirmés, découvertes étonnantes, place une fois de plus aux auteurs-compositeurs-interprètes !

Une nouvelle organisation des collectes de déchets à partir de janvier

Afin d'optimiser et d'homogénéiser la gestion des déchets ménagers par type d'habitat, la Camy réorganise son service de collecte des déchets à partir de janvier 2015. Mantes-la-Ville fait partie des 28 communes concernées sur l'agglomération. Le point sur ce qui va changer sur votre commune.*

Pourquoi une réorganisation ?

Fin 2010, la Camy était composée de 12 communes. Aujourd'hui, elle en compte 35 avec différents types de collectes des déchets. Une harmonisation était donc nécessaire afin d'optimiser et d'homogénéiser le service à l'échelle du territoire. À compter du 1^{er} janvier 2015, de nouvelles dates de collectes et de nouvelles consignes de tri seront donc mises en place sur votre commune.

Ce qu'il faut retenir

Ordures ménagères : la collecte se fera une fois par semaine sur la majeure partie de la commune (quartiers pavillonnaires). Dans les quartiers où l'habitat est plus dense, elle sera plus fréquente.

Tri sélectif (Emballages Ménagers Recyclables) : sera désormais collecté toutes les 2 semaines dans les quartiers pavillonnaires et une fois par semaine sur certains secteurs. Vous pourrez dorénavant y jeter les emballages métalliques (voir encadré ci-dessous).

Les encombrants : la collecte aura lieu 3 fois par an, excepté sur le quartier des Merisiers qui garde sa fréquence actuelle.



En dehors de ces dates, il faudra vous rendre à la déchetterie (liste complète sur www.camy-info.fr rubrique Déchets).

Un calendrier pour vous aider

Pour vous accompagner dans ce changement, la Camy adressera à chaque foyer, courant décembre, le calendrier de collecte 2015. Il vous permettra de repérer facilement les jours de collectes des diffé-

rents déchets sur votre quartier et vous rappellera les consignes de tri. Gardez-le précieusement, il vous sera utile tout au long de l'année. Ce calendrier sera également téléchargeable sur camy-info.fr rubrique « Déchets ».

Votre bac est cassé ? Trop petit ?

Contactez LA SOTREMA
au 0800 40 36 40

Besoin d'une info sur vos déchets ?

La Camy répond à vos questions
au 01 30 98 78 14

Emballages Ménagers Recyclables : de nouvelles consignes de tri

Ne jetez plus les emballages métalliques dans le bac d'ordures ménagères ! En effet, les boîtes de conserve, canettes, bidons, barquettes en aluminium, ou encore aérosols en acier ou aluminium pourront dorénavant être jetés dans le bac à emballages recyclables. Et ce changement est effectif dès aujourd'hui. Alors n'attendez pas janvier, prenez cette nouvelle habitude dès maintenant !

A noter : dans un souci d'harmonisation à l'échelle de l'agglomération, les bacs bleus (tri) seront remplacés au fur et à mesure par des bacs jaunes. Certains foyers qui ont dû remplacer leur bac récemment sont déjà en possession d'un bac jaune.

* ordures ménagères, emballages recyclables et encombrants

Et Caetera présente « 1871 – Paris un peuple »

L'association EtCaetera, qui fête ses 10 ans et compte une centaine d'adhérents, présente sa comédie musicale aux man-tevillois. Deux heures de spectacle, 7 danseurs et 17 chanteurs amateurs... De quoi se régaler !

1871. La France est en guerre contre la Prusse. Paris est encerclé, et la révolution gronde au sein de la capitale. Dans ce conflit où les Français s'opposent aux Français, où la révolution sociale fait couler le sang, venez découvrir l'histoire d'un couple d'amoureux qui croisera les chemins de Louise Michel, qui sera au pied du mur des Fédérés, sous les canons de la Commune de Paris.

Le chef de chœur, Salvatore Bonomo, et la chorégraphe, Nathalie Wallet, promettent un spectacle entraînant avec des costumes et décors spécialement conçus pour l'occasion.

Samedi 13 décembre – 20 h 30

Dimanche 14 décembre – 15 h

Salle Jacques Brel (360 places en demi-salle)

Tarif : 13 € et 8 € (moins de 12 ans).

Réservations et renseignements au
06 60 54 54 .87.

Un double CD est en vente



Une exposition, « Bleu, Blanc, Libre », est également prêtée par l'association « Les Amis de la Commune ». Les thématiques abordées : la place de la femme depuis

1871, l'instabilité politique de l'époque, l'impact d'une révolution sociale sur l'Art...
Plus d'infos : chorale@123etcaetera.fr

Moulin Rouge pour la Sainte-Cécile

L'année dernière, un polar musical, en 2013, un concert baroque... Chaque année un thème nouveau est choisi pour le concert de la Sainte-Cécile donné par l'Ensemble Orchestral. Cette fois-ci, le Moulin Rouge est mis à l'honneur.

Jean-Luc Fillon, directeur artistique, nous invite à le suivre dans les dédales de Montmartre où nous croiserions sans doute, si l'on était en 1860, des peintres devenus célèbres : Renoir, Toulouse-Lautrec. Et sur la place du Tertre, dans les nombreux cabarets où nous pourrions rencontrer des jeunes talents tels que Berlioz et Debussy. Enfin, se retrouver dans le prestigieux « Moulin Rouge » pour y terminer la soirée comme au temps de la Belle Epoque d'Offenbach, sur un galop infernal digne du French Cancan.

Mais le Moulin Rouge, c'est aussi, 100 ans après, Trénet, Bourvil, Aznavour,

Line Renaud... Plus de 50 personnes sur scène, un accordéon, un violoncelle, une mise en scène avec des projections d'images. Un rendez-vous à ne pas manquer pour revivre les grands moments de « La Vie Parisienne » grâce à l'Harmonie de Mantes-la-Ville, qui a plus de 130 ans !

Dimanche 23 novembre - 15h30

Salle Jacques Brel

Tarif unique : 5 €

Gratuit pour les moins de 16 ans

contact@ensembleorchestral.com

Tél. : 01 30 92 71 53

www.ensembleorchestral.com

WEEK-END À NEUNKIRCHEN

Du 5 au 7 décembre prochain, le comité de jumelage organise un week-end à Neunkirchen.

Située à la frontière française, beaucoup de nos amis allemands parlent le français. Venez partager cette expérience unique d'échanger, de vivre et de découvrir le traditionnel Marché de Noël de Saint-Wendel.

Hébergé dans des familles d'accueil, vous pourrez vivre et découvrir les coutumes Allemandes. Alors n'hésitez pas ! Il n'y a que 30 places !

Préinscriptions : 100 euros pour les non-adhérents, 70 euros pour les adhérents

Adhésion : 25 euros

Pour plus de renseignement :

06 11 56 95 84.

Des trophées sportifs à foison

Remis le 6 septembre dernier durant le forum des associations, les trophées ont permis de récompenser différents athlètes et dirigeants du monde sportif mantevillois.

SPORTIFS INDIVIDUELS :

Jordy LOMBARD (CAMV Pancrace)

- senior

■ Champion d'Ile-de-France

Entraîneur : S.PERICAT

Edwige GOMIS (CAMV Athlétisme)

- cadette 1^{ère} année

■ Championne des Yvelines en 60m, 60m haies, longueur et triple saut en salle

■ Championne d'Ile-de-France triple saut en salle

■ Championne des Yvelines de relais 4x100, 4x200 et équipe-athlé

■ Championne des Yvelines de l'heptathlon

■ Championne des Yvelines en longueur, triple saut et javelot

■ Vice-Championne d'Ile-de-France longueur et triple saut

Entraîneur : J.DERUELLE

Tom BENJAMIN (CAMV Tae-kwon-do)

- Minime

■ Vainqueur de la coupe de France - 57kg

Entraîneur : L.CAVIN

Julie BENTCHAKAL (CAMV Athlétisme)

- minime 2^{ème} année

■ Championne des Yvelines 2000m

■ Championne des Yvelines de relais

■ Vice-championne des Yvelines Heptathlon et triathlon

■ Vice-championne d'Ile-de-France du 2000m

Entraîneur : M.BENTCHAKAL

Félicie ATOHOUN (CAMV Athlétisme)

- minime 1^{ère} année

■ Vice-championne des Yvelines de triathlon en salle

■ Championne des Yvelines du 100m haies

■ Championne des Yvelines de relais

■ Vice-championne des Yvelines du 50m

Entraîneur : J.DERUELLE

Sonia DROUOT (CAMV Boxe anglaise)

- senior

■ Championne d'Ile-de-France

Entraîneurs : D.DROUOT

Morgane JANNIC (CAMV Karaté)

- Pupille fille

■ Championne des Yvelines - 30kg

■ Vainqueur de la coupe de France - 30kg

Entraîneurs : M.BESSON



Amine BOUTCHICHE

(AS Gant d'Or 78) - Boxe française

■ Décembre 2013 : Vice Champion du Monde

■ Mai 2014 : vainqueur du tournoi international de savate pro de Marseille

■ Médaille « éclats olympiques » attribuée par le Comité Olympique Français en 2013 pour ses résultats sportifs

Entraîneur : M.BOUTCHICHE

SPORTIFS PAR ÉQUIPE :

CAMV Handball

15 ans Masculins : (champions des Yvelines Excellence)

En 14 rencontres, le CAMV a connu 11 victoires, 3 défaites ; il est la 2^{ème} meilleure attaque avec 411 buts (le 1^{er} étant à 412 buts), et la meilleure défense

Entraîneur : A.BERNARD

15 ans Féminines : (championnes des Yvelines Excellence)

En 10 rencontres, le CAMV a connu 8 victoires, 2 défaites, reconnu comme étant la meilleure défense

Entraîneur : F.DESPRES

FC MANTOIS 78 (football)

U15 Excellence : vainqueur de la coupe des Yvelines futsal

U17 Excellence : vainqueur de la coupe des Yvelines futsal

U13 : finalistes départementaux

U11 : champions départementaux

U19 Féminines : demi-finalistes de la Coupe de Paris

Seniors Féminines : vainqueurs de la Coupe des Yvelines

DIRIGEANTS :

Angélique DUBOURG (CAMV Twirling Bâton) - Présidente de la section

Dora ZEMMOUR (CAMV Karaté)

Trésorière de la section

Gérard FREMY (CAMV Cyclotourisme) Président de la section

Laurent DEPUICHAFFRAY (CAMV Judo) Secrétaire de la section

Mokhtar BOUTCHICHE

(AS Gant d'Or 78) - Boxe française Médaille « éclats olympiques » attribuée

par le Comité Olympique Français en 2013 pour sa carrière d'éducateur et coach sportif

Médaille de Bronze et Gant Vermeil attribués par la Fédération Française de Savate-Boxe Française pour « éminents services rendus »

Jean-Paul CORREIA (ASCM Football)

Finaliste de la coupe Jean Parichon (Challenge Nova)

Abdelghani BAME (ASCM Football)

Aide financière apportée au CAMV Twirling Baton

Trophée Aimé Bergeal :

Laurent GARCIA (handball)

Président de la section depuis février 2012 ; dirigeant au sein de la section

handball depuis 2005 ; licencié au sein du CAMV depuis 1977 (à l'âge de 9 ans) ; joueur et entraîneur.

Vacances de Noël

Fermeture exceptionnelle de certains services

La mairie sera fermée les après-midis des 24 et 31 décembre à partir de 12h.

Seule une permanence du service Etat civil sera proposée l'après-midi de 13h30 à 17h30 pour les inscriptions sur les listes électorales.

ACCUEIL JEUNE ENFANCE

■ Espace Françoise Dolto (halte garderie et accueil parentalité)

■ Multi-accueil « Les Petits Lutins »

■ Crèche familiale

Fermeture le mardi 23 décembre 2014 -
réouverture le lundi 5 janvier 2015

■ Multi-accueil de la Maison de la Petite enfance

■ Pôle administratif

Fermeture le mercredi 24 décembre 2014 -
réouverture le lundi 5 janvier 2015

■ Relais Parents/Assistants maternelles

Fermeture le lundi 22 décembre 2014 -
réouverture le lundi 5 janvier 2015

CULTURE

■ Salle Jacques Brel, Usine à sons, Ecole municipale d'arts plastiques

Fermeture du 22 décembre au 4 janvier.

BIBLIOTHÈQUE

Fermeture le 24 décembre au 4 janvier.

ESPACE LECTURE

L'espace lecture du Domaine de la Vallée « La plume et l'encrier » sera fermé la 2^e semaine des vacances de Noël.

Celui du CVS Augustin Serre fonctionne tous les jours pendant toutes les vacances. Pour l'Arche en Ciel, se renseigner auprès de la structure.

JEUNESSE

Fermeture du PIJ pendant toutes les vacances scolaires, le Local Ados fonctionne en horaires de vacances avec un planning d'activités.

CONSEIL MUNICIPAL

Les prochains conseils municipaux se tiendront les

lundi 17 novembre

et 15 décembre à 20h30

En salle du conseil municipal.

Retrouvez tous les procès verbaux et les ordres du jour des conseils municipaux sur le site internet de la ville
www.manteslaville.fr

Naissances

Lamine TOURE | 31/07/2014

Selma LABIAD | 31/07/2014

Léandre ROYANT BONGRAND
| 31/07/2014

Nolan AVISSE | 1^{er}/08/2014

Ayssé NOMOKO | 4/08/2014

Clemence OUEDRAOGO | 4/08/2014

Racim BOUMERDAS | 5/08/2014

Ruby MANCHEVELLE | 5/08/2014

Yanis BAKALEM | 9/08/2014

Zeynep KAYA | 9/08/2014

Abdellah EL HABTI | 11/08/2014

Irina NIVARD | 14/08/2014

Laora FERNANDES CANEDO
| 15/08/2014

Noura CHAHOU | 17/08/2014

Hanae TIGHANIMINE | 19/08/2014

Khadijatou DIALLO | 22/08/2014

Léane JOUCREAU | 25/08/2014

Diana TAMBOURA | 25/08/2014

Benjamin DEGUEST | 28/08/2014

Le CRIB : faire le lien entre associations et municipalité



Le centre de ressources et d'information des bénévoles (CRIB) organise une réunion le 24 novembre prochain à 19h en mairie. Toutes les associations sont les bienvenues. Le thème développé sera « valoriser vos actions en optimisant vos outils de communication externe ».

Les CRIB départementaux doivent permettre aux dirigeants bénévoles de se recentrer sur l'animation de leur association en leur fournissant une assistance appropriée. Initialement dédiés au secteur sportif, les CRIB s'adressent aujourd'hui à l'ensemble du champ associatif. Dans les Yvelines, le CRIB est représenté par l'association Profession sport 78 située.

Plus d'infos :

PROFESSION SPORT 78

Tél. 01 39 20 12 30

Site Web : <http://www.profession-sport-78.com>

Mariages

Florian LIMOUZIN
et Jessica MORICE | 30/08/2014

Thierry RENAUD
et Odile BARROIS | 30/08/2014

Arnaud SIMON et Lalanirina
RAJOHARISON | 13/09/2014

Antoni BRIFFAUT
et Marilyn THOMAS | 20/09/2014

Décès

Nous sommes au regret d'annoncer le décès du docteur GABRIEL CERAGE. Il avait exercé avec dévouement sa médecine à Mantes-la-Ville de 1966 à 1988, au 40 route de Houdan, puis 15 rue des alliés. Qu'il repose en paix.

Si vous souhaitez voir figurer un événement (naissance, mariage, décès) dans cette page et sur le site Internet de Mantes-la-Ville, vous devez remplir une demande de parution d'annonce. Le formulaire est disponible sur le site Internet de la ville. Vous pouvez aussi en demander un exemplaire papier auprès du service à la population (01 30 98 55 19).

Mantes-la-Ville Bleu Marine

LETTRE OUVERTE À M. BENMOUFFOK

Monsieur Benmouffok,

Le rapporteur public a demandé le 14 octobre le rejet de votre recours et a même été jusqu'à indiquer que ce recours n'avait pas été déposé contre une élection mais contre la démocratie. Ce premier résultat était prévisible. En effet, votre « protestation électorale » reposait sur des motifs particulièrement faibles. Le juge devrait confirmer cet avis.

Malgré cela, vous semblez vouloir rester sur vos positions. Je souhaitais, en conséquence, vous alerter sur le caractère dangereux de ce type de comportement pour notre démocratie ; vous qui êtes toujours prompt à donner des leçons de morale.

Vous contestez l'authenticité de 117 signatures (réparties sur les 13 bureaux de vote de Mantevillois) d'électeurs mantevillois et laissez entendre qu'un système de fraude électorale a été organisé. Avez-vous apporté la moindre preuve pour étayer cette thèse aussi fantaisiste que nauséabonde ?

Je vous rappelle qu'aucun membre du FN ne se trouvait derrière ces bureaux de vote. Comment aurions-nous pu organiser cette fraude ? C'est d'ailleurs Mme Brochot et son équipe qui devaient veiller au bon déroulement de ce scrutin.

Enfin, vous avez balayé, d'un simple revers de la main, les 42 attestations sur l'honneur de Mantevillois rassemblées à ce jour pour prouver mon innocence. Je vous invite à rencontrer tous ces Mantevillois. En particulier ce papa qui a été obligé de signer à la place de son fils, un jeune homme handicapé. Il sera ravi de vous recevoir...

Cyril NAUTH

Ensemble pour Mantes-la-Ville à gauche

DES DOUTES RECONNUS SUR L'ÉLECTION DU MAIRE

Le recours que notre groupe a déposé suite à la dernière élection municipale sera examiné dans quelques jours. Quelle que soit l'issue de cette procédure, il est déjà avéré que l'élection du candidat du Front national est entachée d'irrégularités manifestes. En effet, après avoir étudié les pièces du dossier, le rapporteur public du tribunal administratif de Versailles a reconnu comme douteux un nombre important de votes enregistrés lors du scrutin. Cela suffira-t-il à permettre aux Mantevillois de retrouver leurs droits sur le destin de notre ville ? Nous l'ignorons pour l'instant. L'arrivée du Front national a déjà fortement affaibli notre commune. Le nouveau maire ne connaît pas Mantevillois. Il n'y vit pas, et nous constatons chaque jour ses erreurs ainsi que celles de son équipe. Nous sommes convaincus que Mantevillois mérite mieux qu'un maire incompetent élu de manière douteuse. Les Mantevillois peuvent compter sur nos efforts pour rétablir la vérité et la démocratie sur notre territoire.

Ambition pour Mantes-la-Ville

Texte non parvenu dans les délais impartis

Mantes en mouvement

Texte non parvenu dans les délais impartis

LA MALADIE DE MA FILLE NE SE VOIT PAS MAIS C'EST UNE BOMBE À RETARDEMENT.

Mantes-la-Ville
Un accord durable

AFM TÉLÉTHON
LE COMBAT DES PARENTS
LA VIE DES ENFANTS



5 ET 6 DÉCEMBRE 2014

sur les chaînes de France Télévisions et partout en France

FAITES UN DON AU **3637***
OU SUR **TELETHON.FR**

*Appel gratuit depuis un poste fixe

1 2 3 4 5 6
francetélévisions

radio
france

LA POSTE

LEONARDI
LIONS CLUB

FONDATION EDF